

Subsides

M. le vice-président adjoint: A l'ordre. Le député sou-
lève la question de privilège.

M. Forrestall: Monsieur le président, afin que le compte
rendu soit exact, je demanderais que règne la justice au
sein du comité plénier et que le député nommé celui qui, le
premier à la Chambre, a préconisé la vente de blé dans la
région dont le député parle tant.

M. Whicher: Je n'ai pas saisi exactement ce qu'a dit le
député, mais s'il a dit ce que j'ai compris, je pense que son
parti s'en débarrasserait comme d'une mauvaise
habitude.

M. le vice-président adjoint: A l'ordre. Le député invo-
que le Règlement.

M. Forrestall: Monsieur le président, quand la question
que je soulève est retournée de pareille façon, j'estime que
je devrais avoir le droit de reprendre le député et je crois
que c'est conforme au Règlement, tel que je le conçois.
J'ai demandé au député et je l'ai supplié d'ajouter à ses
propos le nom du député qui fut le premier, à la Chambre
des communes, à préconiser la vente de blé canadien à
l'étranger.

M. le vice-président adjoint: A l'ordre. L'honorable
député sait fort bien qu'il soulève un point de débat et non
pas un rappel au Règlement.

M. Whicher: Monsieur le président, je ne pouvais vrai-
ment pas comprendre l'intervention. J'ai essayé d'être
juste envers le député. A mon avis, il a accompli un travail
merveilleux en vendant du blé à la Russie mais notre
ministre en a vendu deux fois plus.

M. Forrestall: Pourquoi ne mentionnez-vous pas le nom
de M. Gordon Churchill.

M. Whicher: L'honorable député n'a pas fait la moitié
du travail du ministre actuel pour donner le système des
deux prix aux agriculteurs de l'Ouest et il n'a pas fait la
moitié de ce qui s'est fait ces derniers mois pour fournir à
l'Ouest les wagons dont il a tant besoin. Mes amis disent
que les voies ferrées ne pourront recevoir les wagons. En
toute franchise, peu importe combien nous donnons non
pas à l'Ouest mais aux députés de l'Ouest, ils en demande-
ront davantage. De toute façon, j'ai assez parlé de cette
question. J'ai entendu mon honorable ami l'expert du
Nouveau parti démocratique en agriculture, que je res-
pecte grandement.

M. Forrestall: Oh, oh!

M. Whicher: Mon honorable ami nous prouve pourquoi
nous devrions contrôler les naissances au Canada.

Une voix: Les conservateurs sont divisés sur cette
question.

M. Forrestall: Je soulève la question de privilège, mon-
sieur le président.

M. Whicher: Monsieur le président, je ne cède pas la
parole. Si mon honorable ami ajoute autre chose, même
les députés de son propre parti admettront qu'en ce qui
concerne le contrôle des naissances dans son cas, nous
devrions rendre la loi rétroactive.

M. Forrestall: Vous en êtes vraiment le meilleur
exemple.

[M. Whicher.]

M. le vice-président adjoint: A l'ordre. Le député de
Bruce.

• (2140)

M. Whicher: Mon ami, si vous ajoutez quoi que ce soit,
vous feriez mieux de faire appel aux forces armées que
vous essayez de représenter au nom de votre parti.

Mon honorable ami du NPD qui représente les agricul-
teurs a demandé ce soir: «Quelle est votre politique en ce
qui concerne les agriculteurs de l'Ouest du Canada?» Ce
soir, précisément, le ministre de l'Agriculture a pris la
parole tout comme le ministre de la Justice un peu plus tôt
au cours du débat. Je veux parler ici de notre politique
céréalière dans l'Ouest. Elle se résume à ceci: nous vou-
lons vendre tout le grain possible, aussi cher que possible,
au nom des agriculteurs de l'Ouest du Canada.

Des voix: Bravo!

M. Taylor: Monsieur l'Orateur, je me fais un plaisir de
prendre la parole à propos de ce crédit qui traite de la
production et de la commercialisation des grains. Je me
sens privilégié de pouvoir offrir aux députés d'en face
certaines solutions aux problèmes de commercialisation
des grains, problèmes dans lesquels ils sont enlisés depuis
déjà un certain temps. Je suis particulièrement heureux
de la solution proposée par certains députés de ce côté de
la Chambre, c'est-à-dire l'utilisation du port de Churchill
à sa pleine capacité.

Les députés savent que le port de Churchill existe
depuis longtemps. C'était une des principales voies d'ac-
cès par la baie d'Hudson pour les premiers colons de la
province du Manitoba. Malheureusement, le potentiel de
la région n'a pas encore été exploité, et il semble que le
seul obstacle au développement du port ait été de nature
plus politique qu'économique.

Ce soir, je suis heureux de faire aux députés d'en face,
et en particulier au ministre de l'Agriculture et au minis-
tre responsable de la Commission du blé, quelques sug-
gestions sur la façon de mieux utiliser ce port. Je ne
prétends pas qu'il s'agisse d'un problème récent. Au con-
traire, il est assez ancien. Ici, je fais allusion à un rapport
qui a suivi une expédition faite en 1904; ce rapport disait
que les bateaux iraient chercher des cargaisons n'importe
où. Pour ouvrir la baie d'Hudson à la navigation commer-
ciale courante, il suffirait d'une voie de chemin de fer
pour amener le fret au port. Le rapport souligne que
grâce aux bateaux à vapeur métalliques, la saison de
navigation peut aller du 20 juillet au 1^{er} novembre et cette
période pourrait être prolongée d'une semaine au début
de la saison et peut-être de deux semaines à la fin de la
saison, et ce, sans grands risques. Voilà un des nombreux
rapports qui ont été enterrés quelque part et dont per-
sonne ne s'est beaucoup préoccupé.

La capacité d'entreposage du port de Churchill est de
cinq millions de boisseaux environ, presque la même que
celle des ports maritimes de l'Ouest. Malheureusement,
l'exploitation du port n'est pas maximale et pour qu'elle le
soit, des améliorations s'imposent. Vous vous demandez
peut-être la raison pour laquelle je propose une meilleure
utilisation du port de Churchill. Ce sont là des raisons
d'ordre pratique. Je cite à l'instant un rapport préparé par
le bureau du ministre de l'Agriculture pour l'année-
récolte 1971-1972. Il est intéressant de noter la comparai-
son des coûts pour le transport des céréales. Je me reporte
à la page 23 du rapport intitulé: «Coût estimatif moyen du
transport du blé canadien depuis le centre des prairies...
durant l'année-récolte 1971.» Le rapport montre que pen-